

BULLETIN D'ADHESION 2024

NOM – Prénom Né(e) le

Fonction ou Retraité(e) ou Sympathisant (nom du parrain :)

(art. 5 : Des personnes extérieures au CH Esquirol et au SIL pourront être parrainées par un membre du CHE ou du SIL en activité ou en retraite, une proportion de deux filleuls par parrain. Ils ne pourront pas prendre de responsabilité dans l'organigramme de l'A.C.H.E.S.I.L.)

Etablissement C.H. E. S.I.L.

Pôle/Division Département/Unité 

Pensez à informer l'amicale en cas de changement d'unité

NOM – Prénom du conjoint

Adresse personnelle (n° rue, CP, ville)

Tél. @

adresse personnelle de préférence

Les activités vous seront adressées régulièrement par courriel

ENFANTS jusqu'à 12 ans (de 2012 à décembre 2023) - Les enfants nés en 2024 bénéficient du bon solidarité de 50€.

Par souci d'organisation, les adhésions après le **30 juin 2024** ne pourront pas être prises en compte pour l'arbre de Noël 2024

NOM - Prénom	Date de Naissance	sexe	NOM - Prénom	Date de Naissance	sexe
1			4		
2			5		
3			6		

Souhaite adhérer à l'amicale au titre de l'année 2024

L'adhésion deviendra effective après versement de la cotisation de **23 € à l'ordre de ACHESIL**

Autorise SMS personnalisé(s), occasionnel(s)

adresser à BUREAU DE L'AMICALE - C.H. ESQUIROL, 15 rue du Dr Marcland – 87025 LIMOGES cédex

le

Signature

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification des données informatisées vous concernant (loi n°2004-801 du 6 août 2004 modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).

